

Marie Jeanne Armande Dumas

Prenez avis que Paul-Eugène Beaudoin, dont l'adresse du domicile est le 1047, boulevard Docteur-Camille-Marcoux, Lourdes-de-Blanc-Sablon, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Marie Jeanne Armande Dumas, née le 28 mars 1945 à Lourdes-de-Blanc-Sablon et fille de Jeanne D'Arc Dumas.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Marie Jeanne Armande Dumas dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Beaudoin.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Lourdes-de-Blanc-Sablon, le 12 avril 2005

27678-17-2

PAUL-EUGÈNE BEAUDOIN

Steven Kenneth Massengo

Prenez avis que Yaotché Akpene Adri, dont l'adresse du domicile est le 917, rue Chassé, appartement 5, Drummondville, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Steven Kenneth Massengo, né le 18 décembre 2004 à Montréal et fils de Amelberge Banday Massengo.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Steven Kenneth Massengo dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Adri-Massengo.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Drummondville, le 13 avril 2005

27679-17-2

YAOTCHÉ AKPENE ADRI

Sylvie Marie Céline Dufresne

Prenez avis que Réal Roy, dont l'adresse du domicile est le 3820, avenue Viger, Laval, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Sylvie Marie Céline Dufresne, née le 24 octobre 1974 à Montréal et fille de Carole Dufresne.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Sylvie Marie Céline Dufresne dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Dufresne Roy.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Laval, le 17 avril 2005

27692-17-2

RÉAL ROY

Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales et Régions

Ville de Carleton-Saint-Omer

Changement de nom

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 14 avril 2005 conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Ville de Carleton-Saint-Omer pour lui donner le nom de « Ville de Carleton-sur-Mer », située dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

*La ministre des Affaires municipales
et des Régions,*

NATHALIE NORMANDEAU

9415